

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

Vie de saint Patrice, apôtre de l'Irlande. NOUVELLES DE ROME. Départ de Mgr Rotelli pour Constantinople.—Cérémonie funèbre pour l'anniversaire de la mort de Pie IX.—Démarches du Vatican en faveur de la mission Nuba.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : — Clôture de la retraite de Sainte-Anne. — Inauguration de la nouvelle église de Saint-Jean-Baptiste.—33^e anniversaire de l'Union de prières. — Prière pour les catholiques d'Irlande. — NOUVELLES DE L'ÉTRANGER : — Hommage



SOMMAIRE

rendu à la compagnie de Jésus.—Les Prémontrés en Angleterre. — Le matérialisme et le mariage. — Hommage rendu aux sœurs de Saint-Vincent de Paul. — CONFLIT ENTRE LES ÉVÊQUES ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS. — NOUVELLES GÉNÉRALES : — Négociations entre la France et l'Angleterre. — Affaires d'Irlande. — Visite des délégués du commerce français à M. Grévy. — Les morts des premiers janvier. — La première confession, *variété*. — Conseils aux ouvriers. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents — l'an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 23.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 11 Mars	—	Saint-Patrice à Montréal.
Mardi, 13	“	— Académie Saint-Antoine.
Jeudi, 15	“	— Couvent Saint-Laurent.
Samedi, 17	“	— Collège de Joliette.

Dimanche, 11 Mars, — Dimanche de la Passion — 2^e classe,
ornements violets.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale.

Tous les soirs, à 7 heures, prière et instruction. Vendredi, salut d'archiconfrérie à l'occasion de la fête de N.-D. de Pitié.

Notre-Dame.

Neuvaine de Saint-François-Xavier commencée aujourd'hui à 8 h. Les exercices, les jours de semaine, commenceront, le matin à 8 h. $\frac{1}{2}$ et le soir à 7 h. Les dimanches, ils auront lieu à la grand messe, et aux vêpres qui commenceront à 3 h.

Saint-Patrice.

Samedi, 17 mars, fête de saint Patrice. Messe pontificale à la rentrée de la procession.

La Providence.

Vendredi, 16 mars, fête de N.-D. de Pitié, messe pontificale à 8 h., suivie de la rénovation des vœux des Sœurs; le soir, salut et bénédiction du T. S. Sacrement.

Sainte-Marie.

Demain, dimanche, clôture de la retraite des hommes. Mgr de Montréal administrera le sacrement de Confirmation aux adultes et donnera le salut.

SAINT PATRICE, APOTRE DE L'IRLANDE.

17 Mars.

Patrice naquit en Ecosse vers l'an 377. Ses parents l'élevèrent dans la plus haute piété. La Providence permit qu'il fût enlevé fort jeune par des brigands, et qu'il devint esclave dans le pays même dont il devait être l'apôtre. Durant les cinq ou six ans de sa dure captivité, il apprit la langue et les usages du pays. Pendant qu'il était à la garde des troupeaux de son maître, au milieu des bois, où il menait la vie austère et pieuse d'un anachorète, un ange lui apparut sous la forme d'un jeune homme, lui ordonnant de creuser la terre, et le jeune esclave y trouva l'argent nécessaire pour racheter sa liberté.

Résolu de se consacrer tout au Seigneur, il passa en France, et il se retira dans le monastère de Marmoutier, fondé par saint Martin, dont on le dit parent par sa mère. Son zèle croissant avec sa piété, il y nourrit fortement en son cœur le désir, conçu depuis sa jeunesse, de travailler à la conversion de l'Irlande idolâtre. Dans cette idée, il alla passer plusieurs années en Italie à visiter les lieux les plus saints et les monastères les plus célèbres. L'évêque de Pise, près duquel il demeura trois ans, charmé de ses vertus, l'ordonna prêtre ; plein de la ferveur de son nouveau sacerdoce, le pèlerin vint en Irlande ; mais son zèle y échoua.

Patrice retourna en France, où saint Germain d'Auxerre, qui le garda chez lui plusieurs années, lui conseilla d'aller se jeter aux pieds du pape, pour obtenir de lui mission de prêcher aux Irlandais. Le pape Célestin I^{er} le reçut avec bonté, loua son zèle, approuva son dessein, l'ordonna évêque, et l'envoya dans l'île, revêtu de son autorité apostolique ; il y arriva l'an 432.

La moisson était mûre ; l'apostolat du nouvel évêque ne fut qu'une suite de prodiges : jamais peuple ne témoigna tant d'ardeur pour embrasser l'Evangile ; à peine le saint apôtre, qui semait les miracles sous ses pas, avait-il paru quelque part, les temples des idoles étaient renversés et les idoles brisées. En vain, Léogar, le roi le plus puissant du pays, voulut-il s'opposer au succès de Patrice, ses efforts ne servirent qu'à rendre plus florissants les progrès de la croix. Son fils, le prince Connall, se convertit avec deux de ses sœurs, et l'Ultonie entière devint chrétienne. L'infatigable apôtre parcourut toute l'Irlande avec des peines incroyables ; il ne laissa aucun coin de cette île, si vaste et si peuplée, qu'il n'éclairât des lumières de la foi, où il ne bâtit des églises, et où il ne laissât des pasteurs pour les gouverner.

Il érigea un grand nombre de diocèses, où il sacra des évêques, et bâtit dans l'Ultonie l'illustre église d'Armagh, dont il fit la métropole de toute l'Irlande.

Tant de travaux paraîtraient incroyables pour un seul homme, si on ne savait ce qu'est un grand apôtre, animé et soutenu des grâces d'en haut ; et cependant ce saint ouvrier portait, au milieu de ses immenses fatigues, un rude cilice, il jeûnait rigoureusement, il faisait tous ses voyages à pied, et il récitait le psautier tous les jours.

Non-seulement ce saint prêtre convertit les peuples de l'Irlande, mais il les polit et il les civilisa ; il leur apprit à lire, à écrire, et même il les initia aux sciences et aux arts. Quel conquérant mérita jamais une pareille gloire ? Enfin, comblé de mérites, vénéré même des païens, le cœur enivré de la joie de tant de conquêtes, il alla recevoir au ciel la récompense de ses travaux et de ses vertus, vers l'an 460, dans un âge fort avancé. Son apostolat avait duré environ trente ans.—(CROISSET.)

Le corps de saint Patrice fut enterré à Down, en Ultonie, dans une église dédiée à la Sainte-Trinité. Il y fut honoré des peuples, à cause des grâces nombreuses obtenues par l'intercession du grand apôtre de l'Irlande.

Il fut levé de terre en 1185, on en fit une translation solennelle en 1186, et depuis l'église de la Trinité prit son nom.

Cette église fut détruite, au seizième siècle, sous le règne de l'impie Henri VIII ; le tombeau du saint fut profané, ses reliques brûlées et jetées au vent. Heureusement, avant cet odieux sacrilège, quelques-uns des ossements avaient été distribués à diverses églises.

Rome, en celle de Saint-Marc, possède un de ses doigts.

Réflexion.—Toute la force d'un apôtre, d'un chrétien, est en Dieu.

NOUVELLES DE ROME.

Un supplément de la *Deutsche Reichs Zeitung*, organe catholique publie la dépêche suivante de Rome, en date du 10 février :

“ La réponse du Pape à la lettre de l'empereur d'Allemagne donne à entendre qu'un accord ne saurait être établi au sujet du droit de représentation de la part du gouvernement prussien que si ce gouvernement consent à la révision des lois de mai. ”

La lettre du cardinal Jacobini, dit la même dépêche, réglera les détails des négociations.

Mgr Rotelli, le nouveau délégué apostolique pour les orientaux et vicaire patriarcal pour les latins est parti pour se rendre à son poste à Constantinople.

Le *Journal de Rome* donne les détails suivants sur la cérémonie funèbre célébrée pour l'anniversaire de la mort de Pie IX, à la chapelle Sixtine :

“ Vers onze heures, le souverain Pontife, revêtu des ornements pontificaux, précédé et suivi de la cour, a fait son entrée dans la chapelle et a pris place au trône.

“ S. E. M. le cardinal Di Pietro, doyen du Sacré Collège, a célébré la messe qu'ont accompagnée de leurs chants les chapelains chantres de la chapelle, puis Sa Sainteté a fait l'absoute.

“ Les Ems cardinaux, les patriarches, les archevêques et évêques, Mgr le vice-camerlingue, Mgr le préfet des saints palais, M. le prince Raspoli, maître du Saint-Hospice, les collèges de la prélature, les chefs des ordres religieux, et tous ceux ayant rang dans la chapelle étaient présents à la cérémonie.

“ Dans les tribunes réservées se trouvaient les membres du corps diplomatique, le patriciat romain et de nombreux fidèles étrangers.

“ Le recueillement de l'assistance, la majesté du culte, non moins que le souvenir de Pie IX, ont donné à cette cérémonie un caractère qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer.”

Nous apprenons, uit le *Journal de Rome*, que le Vatican a entamé d'instantes démarches auprès du gouvernement anglais pour l'intéresser au sort de la mission catholique de Nuba, prise et conduite en captivité par les Bédouins du faux-prophète. Dans cette mission on compte deux missionnaires, trois religieuses et deux laïques.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Une lettre pastorale, adressée par Mgr de Montréal à son clergé a été lue en chaire dimanche dernier à l'église Saint-Jacques.

Dans cette lettre Sa Grandeur a daigné recommander à son clergé la *Semaine religieuse* comme une production qui ne peut manquer de convenir aux familles canadiennes si chrétiennes et si avides de connaître ce qui peut les renseigner sur les choses de l'Eglise. Sa Grandeur veut bien ajouter qu'en recommandant cette feuille auprès des fidèles et en l'aidant de son patronage, le clergé fera une œuvre utile, car la *Semaine religieuse* pourra faire un contre-poids salutaire à tant de livres frivoles qui circulent dans beaucoup de familles.

La *Semaine religieuse* se sent profondément honorée de ce haut témoignage et elle en remercie très humblement Sa Grandeur Mgr de Montréal ; c'est pour elle une bien précieuse récompense en même temps qu'un encouragement à redoubler d'efforts pour être toujours digne d'une si flatteuse approbation.

Le 4 mars, à la clôture de la retraite des hommes, à Sainte-

Anne, S. G. Mgr de Montréal a administré le saint sacrement de la Confirmation à 70 adultes.

C'était fête dimanche au village Saint-Jean-Baptiste pour l'inauguration de la nouvelle église dont on vient d'achever la construction. Sa Grandeur Mgr de Montréal a officié pontificalement à la messe et aux vêpres.

Après la messe une adresse a été présentée à Monseigneur.

Dimanche soir, la vaste église de Notre-Dame, illuminée et parée comme aux jours des plus grandes fêtes, était remplie de fidèles venus pour assister à la célébration du 33^e anniversaire de l'Union de prières. Au commencement de la cérémonie le directeur de l'association, M. l'abbé Picard, a fait voir l'excellence de l'œuvre et a annoncé qu'après le sermon qui allait être prêché par M. le curé, Sentenne, on bénirait une statue de saint-Joseph, donnée par une généreuse associée.

Dans son sermon, M. le curé, s'inspirant de la cérémonie, a recommandé le respect des morts et a montré combien on devait honorer ce cadavre qui avait contenu une âme et qui devait plus tard ressusciter dans sa forme première. Il a profité de cette occasion pour protester du haut de la chaire avec une profonde indignation contre les violateurs de sépulcres, contre ceux qui ont osé parcourir les rues de la ville en brandissant en guise de bâtons des ossements humains. " Si les lois, a-t il ajouté, ne sont pas assez puissantes pour protéger nos sépulcres, il faut vite en faire de nouvelles."

Après le sermon une quête a été faite pour habiller des enfants pour la première communion puis un salut solennel et la bénédiction du T. S. Sacrement ont été donnés par M. le vicaire-général.

Pendant la neuvaine de Saint-François-Xavier, qui a lieu à Notre-Dame aux heures que nous indiquons à la seconde page, les personnes qui assistent à cinq exercices, peuvent gagner l'indulgence plénière, pourvu que s'étant confessées avec une vraie contrition et ayant fait la sainte communion, un des jours de la neuvaine ou dans un des quinze jours qui la suivent, elles prient aux intentions du souverain Pontife.

De plus, toutes les personnes qui assistent aux deux exercices du même jour, peuvent gagner l'indulgence de sept ans et sept quarantaines.

Enfin, une indulgence de cent jours est attachée à l'assistance à chaque exercice. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

N. B.— Les personnes malades pourront gagner l'indulgence de la neuvaine en récitant pieusement, chacun des neuf jours, quelque prière à la maison, ou en faisant quelque œuvre imposée par le confesseur.

On veut bien nous communiquer la prière suivante, tirée du *Messenger du Sacré-Cœur* :

“ O Jésus ! je vous offre, par le cœur immaculé de Marie, les peines et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions de votre divin cœur : je vous les offre en particulier pour les catholiques d'Irlande, en proie à de cruelles épreuves. Donnez leur ô Jésus, de recouvrer, sans détriment pour leur foi, les avantages dont les a privés leur fidélité à votre service. Ainsi-soit-il.

A. M. D. G.

M. l'abbé Félix Perrault, ancien curé, décédé lundi dernier à l'hospice de Saint-Jean de Dieu, était membre de la société d'une messe.

Pour que les externes qui suivent les cours des établissements de Sourds et Muets et de Sourdes et Muettes puissent avoir comme les internes le bénéfice de l'instruction religieuse, les aumôniers de ces établissements vont chaque dimanche faire une instruction aux filles à 2½ h., à la Providence, et à 3½ aux garçons, dans la salle au-dessous de la sacristie de l'église Notre-Dame.

On nous adresse la communication suivante :

“ LE CHANT DU TANTUM ERGO.

“ Monsieur le Directeur,

“ Permettez-moi de me servir de votre excellente revue pour soumettre au public une question qui n'est peut-être pas d'une importance majeure, mais qui mérite cependant considération : je veux parler de l'habitude que l'on a prise dans nos églises de chanter le *Tantum ergo* sur toutes sortes d'airs, plus ou moins connus, et entre autres, pendant le carême, sur l'air du cantique “ *Au sang qu'un Dieu va répandre.* ” L'air de ce cantique exprimant la douleur et la tristesse, je me demande comment on peut l'adapter aux paroles du *Tantum ergo* qui, pour être chanté dans le temps du carême ou de la Passion, n'en est certes pas moins ce qu'il est, un chant d'adoration, d'allégresse, de jubilation.

“ Ce malheureux *Tantum ergo*, sur quel air ne le chantera-t-on pas, si cela continue ?

“ N'y aurait-il pas là une utile réforme à accomplir ?

“ UN LAIQUE. ”

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

ECOSSE. — Un des premiers journaux protestants de l'Ecosse vient de rendre un bel hommage à la Compagnie de Jésus ; nous citons textuellement :

“ Il y a quelques mois, un Jésuite, le R. P. Alphonse Renard, était appelé de Belgique par le gouvernement pour faire partie de l'expédition du *Challenger*.

“ Plus récemment, au mois d'août, un autre Jésuite, le P. Etienne Perry, était envoyé à Madagascar, également par le gouvernement de la reine, pour observer le passage de Vénus, mission dont il avait été chargé déjà en d'autres occasions.

“ Le P. James Stevenson, un Jésuite écossais, a fait, à différentes reprises, sur l'ordre du gouvernement britannique, des recherches littéraires. C'est lui qui naguère fut envoyé à Rome, où il dressa un remarquable rapport sur les investigations qu'il obtint de faire dans les archives et la bibliothèque du Vatican.

“ Au cours de cette année, le P. Stevenson a été nommé membre d'une commission parlementaire spéciale.

“ Un dernier nom à citer dans cette pléiade d'élite : le P. M. Sweeney, qui s'occupe en ce moment d'études qui répandront une vive lumière sur l'histoire ecclésiastique en Ecosse.”

ANGLETERRE. — Les Prémontrés, expulsés de France, se sont réfugiés en Angleterre. Le duc de Norfolk, dont la munificence est inépuisable, a recueilli les proscrits sur ses terres.

Il leur a offert un terrain de fondation, mais pour tout abri ils n'ont qu'une chaumière. Ce qui ne les empêche pas de continuer leur œuvre : ils ont déjà adopté plusieurs orphelins pour les instruire et les préparer au sacerdoce.

En France, ils recevaient et nourrissaient par an plus de vingt mille ouvriers pauvres, sans travail et sans asile.

TURQUIE. — Comme premier résultat pratique de la dernière visite pastorale de Mgr Vannutelli, délégué apostolique à Constantinople, nous pouvons annoncer l'heureuse nouvelle de la conversion au catholicisme de tout le village bulgare de Alliohpgialar, composé de soixante-dix familles.

ALLEMAGNE. — *La sanctification du dimanche en Allemagne.* — Présentement, on est heureux de voir en Allemagne un grand mouvement qui a pour objet la sanctification du dimanche. Il s'est formé, à cet effet, plusieurs comités. Celui de Berlin est l'un des plus remarquables. La pétition qu'il fait circuler porte six mille signatures. Cette pièce est ainsi conçue : “ Les soussignés soumettent à l'assemblée la pétition suivante : Considérant que pour-

(tel et tel motif) le repos dominical est nécessaire, prient les membres de l'Assemblée de promulguer une loi, ordonnant la fermeture des établissements commerciaux et industriels le dimanche et autres jours de fête, étant exceptés les établissements indispensables à l'alimentation, à la santé, aux travaux de l'esprit et à la récréation du peuple."

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe de M. de Bismark, a pris chaleureusement la défense de cette pétition.

ALLEMAGNE.—M. Maximilien Windthorst, lieutenant dans le 13^e infanterie de l'armée allemande, est entré au séminaire d'Eichstaedt. C'est un jeune homme de grandes espérances. Il est neveu du célèbre M. Windthorst, député allemand et chef du parti catholique.

ESPAGNE.—Nous trouvons le fait suivant dans la *Semana catolica* de Madrid :

"Une jeune personne, bien douée sous tous les rapports et chrétiennement élevée, était sur le point d'épouser un jeune homme noble, qui avait du talent et beaucoup de richesses, mais n'avait aucune religion. Ce personnage finit par lui avouer qu'il regardait l'homme comme *une machine sensible et organisée*. Elle prit aussitôt la résolution de rompre avec ce prétendu, et, de concert avec sa mère elle lui écrivit en ces termes : "Je suis de-
"meurée stupéfaite, Monsieur, après que vous m'avez avoué
"croire que nous ne sommes que des machines. Je ne serais
"donc pour vous, malgré toutes les bonnes qualités que vous
"m'attribuez, pas autre chose qu'un beau jouet, que vous pour-
"riez dégrader ou détruire sans en éprouver le moindre remords.
"Ne trouvez donc pas mauvais qu'une personne qui croit possé-
"der en elle-même quelque chose de plus qu'une beauté péris-
"sable, refuse de donner sa main et son cœur à un *homme-ma-*
chine."

FRANCE.—Son Eminence le cardinal Guibert a présidé, le 11 février, l'immense assemblée réunie à Notre-Dame, pour entendre la conférence du P. Monsabré. Il avait à sa droite Mgr Racine, évêque de Chicoutimi. Son Eminence a adressé à ces nombreux chrétiens de vives félicitations et les a engagés à suivre avec fidélité l'exposition des dogmes catholiques faits par l'illustre conférencier.

Les conférences du P. Monsabré doivent avoir pour objet la grâce de Jésus-Christ dans les sacrements :

1^o La nature des sacrements ; 2^o l'harmonie des sacrements ; 3^o les caractères sacramentels ; 4^o le Baptême ; 5^o le baptisé ; la Confirmation.

FRANCE.—Dernièrement, un membre du Sénat a osé mal parler des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. M. le comte de Saint-Vallier a pris leur défense :

“ Ces Sœurs de Charité, a-t-il dit, ce sont elles qui ont le plus contribué à faire respecter, à faire aimer, à faire vénérer le nom Français en Orient

“ On a dit tout à l'heure qu'elles représentent les intérêts religieux et non des intérêts français ; on ignore donc comment on les appelle là-bas : on les appelle les Sœurs françaises, les filles de la France.”

En effet, ajoute un écrivain, les Turcs fanatiques, les Circassiens, les Persans farouches, les sultans eux-mêmes ont remercié les servantes de Saint-Vincent-de-Paul de leur sublime dévouement, et, lors des effroyables massacres en Syrie, les égorgeurs s'arrêtèrent au seuil de la maison des Sœurs.

“ Ne touchez pas, disaient-ils, à cette maison de l'humanité, de la charité : c'est là que l'on soigne les malades et les blessés sans rechercher d'où ils viennent ni qui ils sont.”

CONFLIT ENTRE LES EVÊQUES ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU SUJET
DE LA PUBLICATION D'UN DÉCRET DE LA S. CONGRÉGATION
DE L'INDEX.

Il y a quelque temps la Sacrée Congrégation de l'Index a condamné quatre ouvrages publiés en France et spécialement destinés à l'éducation. Quels livres, en effet, peuvent produire plus de ravages que les livres classiques s'ils contiennent des propositions contraires à la doctrine que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a révélée? Aussi ne doit-on pas s'étonner que la Sacrée Congrégation se soit empressée de condamner ces manuels d'instruction civique où tant de bons esprits avaient déjà relevé de si nombreuses erreurs doctrinales et tant de haine contre l'Eglise et ses institutions.

Dès la réception de cette condamnation les évêques se sont empressés de la porter à la connaissance de leurs diocésains.

Un des premiers, Mgr l'évêque d'Annecy (Haute-Savoie) l'a publié solennellement dans une lettre pastorale dont nous citons la fin :

“ Notre saint-père le Pape a ordonné d'inscrire, sur le tableau des livres que les fidèles catholiques ne peuvent point lire, les quatre ouvrages qui suivent :

“ *Instruction morale et civique, l'Homme, le citoyen, à l'usage de l'enseignement primaire*, par Jules Steeg ;

“ *Eléments d'instruction morale et civique*, par Gabriel Compayré ;

“ *Instruction morale et civique des jeunes filles*, par M^{me} Henri Gréville ;

“ *L'Instruction civique à l'école*, par Paul Bert.

“ Les conséquences de la condamnation portée par le souverain Pontife sont celles-ci :

" 1 Celui-là commet un péché grave qui achète un de ces ouvrages, ou qui, l'ayant acheté avant qu'il fût condamné, le garderait en sa possession ;

" 2 Celui-là commet un péché grave qui les fait lire par qui que ce soit :

" 3 Les parents, le père et la mère, tous ceux qui ont reçu de Dieu la charge de veiller sur l'éducation des enfants, ont donc pour devoir absolu et sacré d'empêcher, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, que ces livres soient lus, soient étudiés par ces enfants. Si les parents ne font pas tout ce qui est en eux pour prévenir ce malheur, ils commettent un péché grave en lui-même, un péché qui aura fatalement pour leurs enfants et pour eux-mêmes les effets les plus redoutables.

" Avant toutes choses, sur toutes choses et quoi qu'il arrive, la foi, le service de Dieu, le salut de nos âmes.

" C'est par ce motif de l'intérêt suprême de la foi et du salut, et par ce seul motif, que je vous parle en ce moment comme je le fais, mes très chers Frères. Lorsque j'ai été consacré évêque, cette prière a été prononcée sur moi : " Qu'il aime la vérité ; que ni les louanges " ni la crainte ne l'empêchent de dire la vérité. Qu'il n'appelle ja- " mais bien ce qui est mal, qu'il n'appelle jamais mal ce qui est " bien ! "

" Je serai jugé par Dieu, bientôt certainement, et peut-être dès ce soir, sur l'accomplissement de ce devoir qu'a tout évêque d'annoncer la vérité aux fidèles qui lui sont confiés. C'est pourquoi, en vue de ce jugement de Dieu qui nous attend tous, je vous ai fait connaître et vous dis de nouveau que vous êtes obligés, en conscience et sous peine de péché grave, de vous opposer à ce qu'aucun des livres condamnés par l'Eglise soit mis, dans l'école, entre les mains de vos enfants. "

Aussitôt que le gouvernement a connu l'existence de la lettre pastorale de Mgr d'Annecy, il lui a fait savoir qu'il la déférerait au conseil d'Etat. En même temps le préfet de la Haute-Savoie a envoyé des gendarmes chez chaque curé pour leur défendre de lire en chaire la lettre de leur évêque sous peine de suppression de leur traitement.

Tandis que la plupart de ces curés, ne tenant nul compte de cette injonction lisaient en chaire la lettre pastorale, un petit nombre, effrayés par la forme de cette injonction, ont télégraphié à l'évêque pour lui demander ce qu'ils avaient à faire. Mgr d'Annecy, mû par une pensée d'apaisement, leur a répondu : " Attendez " et a donné lui-même lecture de sa lettre pastorale dans la chaire de sa cathédrale.

Le lendemain il a été acclamé par le peuple entier pour sa courageuse conduite devant cette nouvelle persécution.

Depuis lors un grand nombre d'archevêques et d'évêques, profitant de leurs mandements du carême, ont fait connaître la décision du Sain' Siège à leurs diocésains. Le télégraphe nous a appris

qu'ils avaient été traduits devant le conseil d'Etat pour avoir publié cette décision.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Les Irlandais ont déjà commencé les préparatifs pour la célébration de la Saint-Patrice.

Il a été décidé de faire une procession qui défilera par la rue Radegonde, place Victoria, les rues McGill, Saint-Joseph, McCord, Wellington, McGill et Saint-Jacques, jusqu'à la salle Saint-Patrice.

La sœur Sainte-Thérèse est encore à Québec ; elle a eu plusieurs entrevues avec l'honorable Premier au sujet du contrat pour l'asile des aliénés.

La diphtérie et la rougeole font de grands ravages sur les enfants à Lévis.

Il y a aussi quelques cas de picotte dans Saint-Joseph de Lévis.

—M. Vachon a acheté presque toutes les limites de bois de la seigneurie du séminaire de Québec. Plus de cent bûcherons coupent des billots et construisent une écluse sur la rivière Montmorency, à environ un demi-mille des marches naturelles. Le moulin sera mis en activité vers le mois de juin prochain.

M. E. Vachon quittera Québec pour Londres, le six du présent mois, pour affaires concernant le commerce de bois et autres entreprises importantes.

ANGLETERRE.—Un correspondant de Paris croit savoir que M. Gladstone, dans des entrevues qu'il a eues avec le président du conseil et le ministre des affaires étrangères, a paru désireux de mettre fin à la tension qui existe entre la France et l'Angleterre. On croit que de nouvelles négociations, au sujet de la question d'Égypte, vont se renouer et qu'elles placeront la France dans une position meilleure qu'aujourd'hui.

IRLANDE.—Les affaires d'Irlande semblent entrer dans une phase de violence nouvelle. Les colères du parlement britannique sont plus vives que jamais depuis le commencement du procès des meurtriers de lord Cavendish et de Burke.

Il faudra pourtant bien un jour ou l'autre une solution à cette difficulté séculaire du gouvernement de l'Irlande.

ESPAGNE.—Le gouvernement espagnol a été interpellé au sujet de l'existence de sociétés secrètes en Andalousie. Le ministre de

l'Intérieur a déclaré qu'il connaissait depuis un an l'existence d'une association appelée " La main noire," et que l'affaire était laissée au soin des autorités judiciaires.

Une bande d'hommes masqués, supposés être des membres d'une société secrète, sont entrés dans des maisons de ferme, à Puerto Zurano, en Andalousie, ont assassiné les hommes, outragé les femmes, et ont tout détruit. Plusieurs plantations ont été en partie détruites par de pareilles bandes, dans l'Andalousie.

Il a été fait 38 arrestations à Malaga, y compris un ex-maire de la ville.

ALLEMAGNE.—L'impératrice d'Allemagne a donné mille marcs pour venir en aide aux inondés d'Amérique.

FRANCE.—Une dépêche nous a appris que les délégués des commerçants français avaient fait une démarche auprès de M. Grévy pour lui signaler le tort que faisaient au commerce les fréquentes crises gouvernementales. Voici à ce sujet des réflexions du *Moniteur Universel* :

" Les délégués des commerçants, reçus à l'Elysée, ont rappelé au président de la République, quelles espérances ils avaient fondées sur son avènement et lui ont donné très poliment mais aussi très clairement à entendre que ces espérances avaient été déçues. Ils l'ont positivement sommé d'employer son influence à " la solution d'une crise qui ne saurait se prolonger sans dommages irréparables pour les intérêts les plus vitaux de notre patrie et pour son prestige dans le monde. "

" Ce langage implique une désapprobation formelle de la politique de violence et de proscription à laquelle M. Grévy a eu le tort de prêter les mains. Mais voici qui est plus précis et plus positif encore :

" Profondément dévoués aux institutions républicaines, nous savons aussi que leur développement et " leur durée " sont liés à la prospérité commerciale, industrielle, agricole et financière du pays.

" Or cette prospérité serait compromise si la France voyait les crises s'éterniser et si le Parlement continuait, pour des débats stériles et passionnés, " à ajourner les réformes pratiques attendues impatiemment par la nation.

" Ces paroles donneront à réfléchir aux agités et aux épileptiques qui sacrifient les intérêts nationaux à la satisfaction de leurs passions envieuses et basses. Elles prouvent éloquemment, —ce que nous savions de reste,—que le pays, dans sa partie la plus sérieuse, n'est pas avec les proscriptionnaires."

Une revue française, le *Pèlerin*, fait remarquer de curieuses coïncidences :

" Le 1er janvier 1880, est mort l'apostat, ex-séminariste, député

Raspail ; le 1er janvier 1881, le député Blanqui, fondateur du journal *Ni Dieu, ni maître* ; le 1er janvier 1882, le Préfet de la Seine, Hérold, qui a fait enlever les crucifix des écoles ; le 1er janvier 1883, M. Gambetta, qui avait crié bien haut : *le cléricalisme, voilà l'ennemi*. A qui sera le tour en 1884 ?

FRANCE.— Les radicaux sont indignés de l'arrestation de Byrne faite à la demande du gouvernement anglais.

L'Intransigeant accuse le gouvernement de s'être agenouillé devant les exigences du gouvernement anglais.

On fait une enquête sur les circonstances de cette arrestation.

On s'attend à l'arrestation de plusieurs autres personnes que l'on soupçonne de complicité dans les meurtres qui ont eu lieu en Irlande.

L'*Univers* de Paris s'oppose à l'extradition de Byrne. Il rappelle que l'Angleterre refusa de livrer le complice avoué d'Orsini, et qu'elle offrit un refuge agréable à tous les accusés politiques français et aux aimables commuñards. Aujourd'hui, sur la simple dénonciation d'un scélérat, qui a vendu ceux qui lui avaient servi d'instruments, la république livrerait un Irlandais qui, jusqu'à preuve du contraire, doit être considéré comme innocent !

Il y a quelques mois,—Il n'était pas encore question des lois de proscription,—Mme la duchesse de Chartes se trouvait avec ses enfants en visite dans un château des environs de Rouen. Le soir, pour amuser les *young people*, toute la société s'était rangée autour d'une grande table, et jouait au jeu des petits papiers, où l'on échange des demandes et des réponses.

La princesse se trouva avoir à répondre à la question suivante : " Quelle est à vos yeux la situation la plus enviable pour une femme ? " Elle sourit, et d'une main rapide, écrivit : " Etre la femme d'un officier de l'armée française. "

Il est probable que M. Floquet, s'il connaissait cette anecdote, y verrait la preuve que les princes d'Orléans sont des prétendants, et il se trouverait des sénateurs pour le croire.

LA PREMIÈRE CONFESION.

" Oh ! grand'mère, j'ai quelque chose à vous dire.

— Dis-le, ma petite-fille, je suis tout oreilles.

— Le dire..... comme cela..... tout de suite... ce n'est pas possible, car c'est un grand secret ?.....

— Un secret déjà, ma pauvre petite ; oh ! comme nous devenons grande ! Est-ce dommage que ma petite Hélène ait un secret ?

— Mais, grand'mère, je vais maintenant à l'école et au caté-

chisme, vous savez bien. Si, comme autrefois, je passais toute la journée à voir votre rouet tourner, ou à jouer à la poupée pendant que vous dites votre chapelet, vous sauriez tout ce que j'ai à vous dire.

— Sans doute, et ma petite-fille me rappelle qu'elle n'est plus le petit enfant auquel on ne demande ni étude ni travail, et qui vivait avec sa grand'mère dans la liberté et dans l'innocence d'un oiseau des bois. N'a-t-il pas été question d'envoyer ma petite à confesse ? ce qui atteste que l'âge de raison est atteint. Mais Hélène n'a pas voulu, et aujourd'hui elle a des secrets.

— Oui, grand'mère, c'est vilain, allez, très vilain.

— Est-ce possible ! Voyons, Hélène, dis vite !

— Otez vos lunettes, grand'mère, fermez votre livre et surtout ne me regardez pas. ”

La grand'mère ôta doucement ses larges lunettes cerclées d'ébène, ferma son formulaire de prières, croisa les bras, baissa les yeux et dit : “ J'écoute.

— Oh ! grand'mère, comment vous dire cela ! Je vous assure que j'ai peur de le dire tout hant.

— Dis-le tout bas.

— Vous m'entendez quand je parle comme ceci ?

— Très bien ; allons, dis.

— Vous savez bien ; Ninette.

— La chatte de la maison ?

— Oui, la petite chatte grise. Maman demandait qui buvait la crème, et j'ai dit que c'était elle. Ce n'est pas elle.

— C'est ?

— C'est... devinez, grand'mère.

— C'est Jeannot le vacher ?

— Non... devinez encore.

— C'est Hélène ?

— Oui. Oh ! je ne le ferai plus, grand'mère, je ne le ferai plus, voilà deux jours que je ne l'ai pas fait.

— Il m'est bien prouvé que ma petite-fille a eu honte de sa gourmandise et honte de son mensonge. Est-ce que quelqu'un l'a vue ?

— Oh ! non, personne. Peut-être mon bon ange. Il est là toujours, n'est-ce pas ?

— Oui, toujours ; mais le démon y est aussi. Rappelle-toi cette jolie gravure que je te faisais voir l'autre jour.

— Je me rappelle ; une petite fille très grande se trouvait entre le diable et son bon ange gardien.

— Que faisait le démon ?

— Il lui parlait tout bas.

— Et l'ange ?

— Il lui prenait la main et lui montrait le ciel.

— C'est bien cela. “ Alléluia le mensonge, ” dit Satan. “ Regarde en haut, dit l'ange, Dieu est là qui te voit, t'entend et te juge. A quoi bon mentir ? ”

— Le bon Dieu voit tout, grand'mère ?

— Tout : mais enfin si lui seul t'a vue, pourquoi as-tu confié ta faute à ta grand'mère ?

— Parce que je suis triste, je ne puis plus jouer, je n'ose plus regarder maman ni Ninette ; il y a là comme une petite pierre. ” Et Hélène posa la main sur son cœur.

— “ Il en est ainsi, ma fille, reprit la grand'mère : la conscience parle toujours quand on se laisse aller au mal ; et quand la conscience a parlé, il faut s'accuser à quelqu'un qui pardonne. C'est bon de confesser sa faute à sa grand'mère, il reste à la confesser à celui qui a la puissance du pardon entre les mains. Hélène veut-elle consentir maintenant à aller à confesse ? ”

Hélène baissa la tête et répondit, en se cachant le visage entre ses deux mains : “ Est-ce qu'il faudra dire *pour la crème*, grand'mère ? ”

— Sans doute.

— Et le bon Dieu me pardonnera ?

— Oui. ”

Hélène, qui avait écouté avec inquiétude la réponse de sa grand-mère, répondit gravement :

“ Je vais dire à maman que je veux bien me confesser. ”

Et la grand'mère toute songeuse se mit à parler seule à haute voix, comme font souvent les vieilles gens.

“ Ah ! petite Hélène, ta première confession en remonterait long à bien des hommes qu'humilient les mystères de la foi.

“ Elle leur apprendrait que Notre-Seigneur Jésus-Christ, en instituant le sacrement de Pénitence, a donné à ses pauvres créatures le remède souverain pour apaiser les troubles de l'âme, et lui rendre, avec l'innocence, la paix et le bonheur. ”

CONSEIL AUX OUVRIERS.

[Suite.]

DES CAUSES QUI EMPÊCHENT L'OUVRIER D'AMÉLIORER SA POSITION.

Des dangers de la dissipation et de l'inconduite.

Examinons d'abord comment tant d'ouvriers gâtent leur existence, remontons à la source de leurs écarts et de leur misère, et nous reconnaitrons que le plus dangereux ennemi de leur bonheur, c'est cette propension à négliger le travail pour le plaisir, qui, lorsqu'elle dégénère en habitude, produit presque toujours ce qu'on appelle l'inconduite.

Céder à cette propension, c'est abjurer la dignité d'homme, c'est se condamner à des maux quelquefois sans remède.

Ce qui, dans l'ouvrier, caractérise particulièrement l'inconduite, c'est l'habitude de l'intempérance.

Malheureusement il est facile de contracter cette habitude dans la jeunesse, parce que avant le mariage l'ouvrier, dans la force de

l'âge et du talent, reçoit un salaire hors de proportion avec ses besoins, et peut aisément consacrer au plaisir un excédant qui suffirait à une homme marié pour l'entretien de sa famille. Le salaire de ces jeunes gens, aussitôt qu'il est reçu, s'écoule par mille canaux ; c'est en vain qu'il devient plus considérable, il ne laisse aucun résidu ; la dissipation emporte tout ; en même temps elle jette dans l'âme de profondes racines ; il est bien à craindre que plus tard la raison ne parvienne pas à les extirper, et que l'ouvrier ne continue pendant le mariage la vie du jeune homme.

Je ne confonds pas un dérangement momentané avec l'inconduite ; mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'un donne bien facilement naissance à l'autre. Nul homme, quand il commence à se déranger, ne sait jusqu'où le mènera un premier écart. Il n'est que trop facile de tomber de la dissipation dans le désordre, et du désordre dans l'inconduite ; malheureusement la dissipation est bien ingénieuse à trouver des prétextes et des excuses. Bien à plaindre celui qui ne sait pas résister aux premières tentations ! L'air qu'on respire dans les réunions que la dissipation a formées porte le trouble et le délire dans les sens ; il finit par entretenir une sorte d'ivresse morale, qu'il est d'autant plus difficile de dissiper que l'on s'y complait. On se figure cependant que cette ivresse n'est que momentanée, on espère qu'on se corrigera ; mais les jours succèdent aux jours, les semaines aux semaines, les mois aux mois, et l'on ne s'amende pas.

Moyens de s'en préserver.

Pour se délivrer de ce redoutable ennemi, pour se contraindre à ne jamais négliger le travail ni abuser du loisir, l'ouvrier doit se jurer de faire un bon usage de l'argent et du temps ; il faut qu'il en fasse à lui-même le serment.

Ce serment, vous vous l'êtes fait à vous-même, Joseph, depuis que la lumière de la raison vous éclaire ; vous ne l'avez jamais enfreint, jamais vous ne l'enfreindrez. Mais si vous aviez eu le malheur de tomber quelquefois dans la dissipation, ce que je vous recommanderais par-dessus tout, c'est de ne pas faire comme tant de jeunes gens qui disent : " Allons, je cède encore pour cette fois, mais ce sera la dernière. A l'avenir, je saurai bien résister à la tentation. " Voilà qui est réellement détestable ; c'est ainsi qu'on se plonge dans le borbier sans possibilité d'en sortir. On se croit résolu à se corriger ; il n'en est rien. Si la résolution était sérieuse on ne dirait pas : " Encore cette fois. " On dirait : " Ni cette fois, ni d'autres. " N'est-il pas évident qu'on se fait illusion à soi-même, lorsqu'on se figure être détaché d'une mauvaise habitude à l'instant même où l'on y cède avec réflexion ? " Cette faute sera la dernière. " Pourquoi ? Sur quoi se fonde celui qui parle ainsi ? Il dépendait de lui que la précédente fût la dernière en effet. Il ne veut pas. Qui lui prouve qu'il n'en sera pas de même pour celle-ci ? " Oh ! je suis bien résolu ? " Oui, il est résolu à céder encore.

(A continuer.)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Sœur Madeleine de Saint-Joseph, carmélite.—Marie Taliol, fille de Zéphirin Lanalois.—Calixte Donatien, fils de Maxime Vallée.—Louis Edouard, fils de Jacques Michelin.—Charles Pelland, journalier, époux de Philomène Desrosiers.—Charles Beaudoin, époux de Mélina Laurin.—Zoé Boudreau, épouse de Joseph Pigeon.—Paul Martineau, époux d'Onésime Laramée.—Catherine Sullivan, épouse de Thomas Pheian.—Hedwige Messier, épouse de David Vorthur.—Marie Mélanie Robert, Vve de François Benoit.—Judith Renaud, Vve de Narcisse Bissonnette.—Marguerite Beaudry, épouse de Provost.—John Gleeson.—Pierre Hudon dit Beaulieu, époux de Emélie Troie.—Margaret McClarker Vve de James Donnelly.—Marie Rose Desforges, épouse de Stanislas Ritchie.—Pierre Edouard Crevier, époux de Joséphine Prévost.—François-Xavier Belisle, veuf de Catherine Masson.—Angélique Limoges, Vve de Léon Globensky.—Sophie Lévêque, épouse de feu Louis Gravel.—*De profundis.*

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

J. ALPHONSE ROBY

Peintre Décorateur

Enseignes et Ornaments
Dorure en tout genre

Quatorze ans d'expérience dans ces spécialités.

Bas prix. — Exécution supérieure.

No. 303, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

L. E. N. PRATTE

importateur et marchand de

PIANOS ET ORGUES

Américains, Canadiens et Européens.

Agence en gros et en détail des célèbres
Maisons suivantes :

PIANOS.

Hazleton Bros., New-York.
Kranich & Bach, New-York.
Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.
P. H. Herz, Paris, France.

ORGUES.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.
Barn & Co., Woodstock, Ont.
I. J. Mansell, Brockville, Ont.
American Automatic Organ Co., Boston.

Et de plusieurs autres maisons canadiennes et étrangères.

HUIT PREMIERS PRIX et DIPLOMES D'HONNEUR et un SECOND PRIX ont été décernés à mes instruments à l'exposition de la Puissance, Montréal, 1880.

Une centaine de PIANOS à QUEUE, CARRÉS et DROITS et d'ORGUES d'EGLISE et de SALON de toutes descriptions toujours en magasin.

PRIX, de \$50 à \$1500.

On sollicite une visite.

SALLES D'EXPOSITION ET DE VENTE (les plus belles de la Puissance)

20, Rue NOTRE-DAME:

(Magasin de musique de A. J. Boucher)

MONTREAL.

COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.
Demandez notre catalogue.

SENECAL & Cie.

220, rue Notre-Dame, Montréal.

Manufactures Françaises d'Ornements d'Eglise.

R. BEULLAC

227 et 229, Notre-Dame centre

MONTREAL.

La maison la plus ancienne et la mieux assortie pour tout ce qui concerne l'ornementation et la décoration des églises.

Ateliers de peinture, sculpture, dorure, autels, statues, tableaux, etc.

Envoi de dessins sur demande.

Adresse : **R. BEULLAC,** Montréal.

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME, A MONTREAL.**

PETIT MOIS DE SAINT JOSEPH.

Pensées pieuses pour le mois de Mars, suivies d'une neuvaine, par l'auteur des Paillettes d'or, 51^e édition. Petit vol. in-32 de 72 pages. Prix, détail, 5 cts., la douzaine, 40 cts., le cent, \$3.00, franco par la poste.

Combattre le luxe et l'amour des plaisirs qui font aujourd'hui tant de ravages dans la société et conserver la vie de famille qui menace de disparaître, tels sont les fruits que la dévotion à saint Joseph est destinée à produire. Car être dévot à saint Joseph, c'est imiter les vertus admirables qu'il a pratiquées, son humilité, son amour de la pauvreté, du silence et du travail, son détachement parfait des choses d'ici-bas. Être dévot à saint Joseph, c'est vouloir faire régner dans les familles chrétiennes la paix et l'union qui régnaient dans la maison de Nazareth.

Envisageant ainsi la dévotion à saint Joseph, l'auteur du présent opuscule propose à nos méditations et à notre imitation, pour chaque jour du mois de Mars, une des vertus qui ont brillé dans ce saint Patriarche. Chaque exercice est offert à une intention particulière, et se compose de quelques réflexions, courtes et simples, et d'une résolution pratique pour la journée.

Ce petit livre renferme aussi une neuvaine à saint Joseph, des litanies et diverses prières. La piété la plus vive a inspiré ces pages et leur a communiqué une éloquence et un charme bien propres à toucher les cœurs. Du reste l'auteur des *Paillettes d'or* est trop populaire pour qu'il nous soit besoin de faire son éloge. Puisse le *Petit mois de saint Joseph* propager de plus en plus la dévotion à ce grand Saint, et assurer ainsi le salut des âmes, le triomphe de l'Eglise et le bonheur de la société.

NOTA.—Par un décret du 4 février 1877, N. S. P. le Pape Pie IX accorda la permission de gagner les indulgences du mois de saint Joseph à tous les fidèles qui commenceront les exercices le 16 ou le 17 février pour les finir le 19 mars.

